



# Probleme de droit au chômage de la ville de Paris

Par **Justinelaetitia**, le **07/07/2015** à **12:12**

Bonjour,

Je vient vous expliquer mon problème avec la ville de Paris. Ils m'ont convoquer 6 mois avant la fin de mon CDD, pour me dire qu'il ne seras pas renouveler. Pendant 6 mois j'avais peur de faire une faute dans mon boulot, j'ai poser tout mes congés comme on me l'avais demander. Mon cauchemar a commencer le 1er avril 2015 ou j'ai du attendre tout les papiers pour pouvoir m'inscrire au pôle emploi 17 jours se sont écoulé entre la fin du contrat et mon inscription. Pôle emploi m'as renvoyer mon dossier par la poste ou la mon dossier a etait perdu. Je prend rendez vous avec la ville de paris qui me dit que je doit avoir l'attestation d'employeur perdu a la poste. Ils y a 1 mois j'ai demander un duplicata a mon UGD et qui m'envoie balader vers le pôle indemnisation de la ville de paris qui me sort qu'il sont pas ne droit de le demander. Depuis Avril jusqu'à aujourd'hui on me fait balader de service en service et la banque commence a me demander des comptes comme mon loyer et mes facture. Que puis-je faire pour que la ville de Paris me verse mais aide?

Cordialement